



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 26 septembre 2019

Communiqué de Presse

Arrêté annuel n°DDT-SETAF-24-2019-09-23-002 constatant l'indice des fermages et fixant le prix des baux ruraux du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020

L'indice des fermages est constaté pour 2019 à la valeur de 104,76 (base 100 en 2009).

Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020 et représente une variation du **montant des fermages exprimés en monnaie de +1,66 %** par rapport à l'échéance antérieure.

Le loyer des terres nues ou prairies est fixé en euros comme suit, pour ce qui concerne la fixation des **baux en monnaie** :

Catégories de terre	Prix à l'hectare, en Euros, à l'année
	(du 1.10.2019 au 30.09.2020)
1 ^{ère} catégorie	129,92 à 170,39
2 ^{ème} catégorie	95,84 à 129,91
3 ^{ème} catégorie	31,95 à 95,83
4 ^{ème} catégorie	15,98 à 31,94

Concernant les **baux fixés en quantité de denrées**, le loyer des terres portant des **CULTURES PERENNES** (plantations d'au moins 5 ans) **relève désormais uniquement du régime commun fixé par l'article L 411-11 du code rural et de la pêche maritime, ce loyer est désormais actualisé selon la variation de l'indice des fermages (+1,66%)**.

DENREES	Prix en euros (base 2018) à actualiser par l'indice des fermages	Prix en euros actualisés par l'indice des fermages pour 2019-2020
Noix, le kg	2,84	2,89
Pruneaux, le kg (calibre 68)	1,72 (moyenne sur 5 dernières années)	1,75
Pommes, le kg (toutes catégories)	0,40	0,41
Poires, le kg	0,56	0,57
Vin sans indication géographique, rouge et blanc (en hl)	38	38,63
Vin contrôlé, le tonneau de 9 hl : Bergerac blanc sec AOP	772	785

Bergerac rouge AOP	724	736
Monbazillac, le tonneau de 9 hl	1998	2031
Pécharmant, le tonneau de 9 hl	1966	1999

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
